

ANNEXE 2

LISTE DES CATÉGORIES

Subdivisions du concours en catégories
homogènes de produits



2020

- **SECTION DES PRODUITS ISSUS DE L'APICULTURE**

- Miel de montagne
- Miel de châtaignier
- Pain d'épices

- **SECTION DES PRODUITS CARNÉS**

- Saucisson sec
- Saucisse sèche
- Pâté de campagne
- Autres préparations pur porc
- Terrine nature de viande autre que le porc
- Foie gras entier de canard mi cuit
- Rillettes de canard
- Poulet élevé et abattu à la ferme
- Conserve à base d'escargot

- **SECTION DES PRODUITS INNOVANTS**

- Produits fermiers innovants sucrés
- Produits fermiers innovants salés

- **SECTION DES PRODUITS LAITIERS**

- AOP Rigotte de Condrieu
- AOP Saint-Nectaire fermier affiné à la ferme
- AOP Cantal fermier entre deux affiné à la ferme
- AOP Salers affiné à la ferme
- AOP Bleu d'Auvergne fermier affiné à la ferme
- AOP Fourme d'Ambert fermière affinée à la ferme
- Fourme fermière de Rochefort Montagne
- Fromage aux artisons
- Fromage lactique au lait cru de vache - petit format
- Fromage lactique au lait cru de vache - moyen format
- Tomme pur vache
- Tomme pur chèvre
- Petit fromage pur chèvre de 5 à 8 jours
- Petit fromage pur chèvre affiné de 15 à 21 jours
- Fromage pur chèvre de plus de 100 g de 5 à 8 jours
- Fromage pur chèvre de plus de 100 g de 15 à 21 jours
- Fromage lactique au lait cru de brebis
- Tomme pur brebis
- Yaourt fermier nature au lait de vache

- **SECTION DES PRODUITS VÉGÉTAUX**

- Jus de pommes
- Nectar et jus monofruits autre que pomme
- Confiture de fruit rouge
- Pâte de fruits monofruit
- Soupe de légumes



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes